



**Alerte presse**  
À Pantin, le 21/07/2022

**VARIOLE DU SINGE :  
POUR CONTRER L'ÉPIDÉMIE, AIDES RECLAME UNE CAMPAGNE DE VACCINATION  
COUP DE POING**

**Depuis la découverte du premier cas de variole du singe en France, le 19 mai 2022, l'épidémie de Monkeypox progresse de façon alarmante. Face à la menace pour la santé publique, nous réclamons la mise en place d'une campagne de vaccination coup de poing accessible aux personnes les plus exposées et d'une stratégie de réduction des risques adaptée aux populations clefs touchées par ce virus.**

En moins d'un mois, le nombre de cas confirmés de variole du singe a plus que quintuplé, passant de 277 personnes contaminées le 21 juin à 1 453 personnes le 19 juillet, selon les chiffres de Santé publique France. La grande majorité de ces cas concerne des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH). Le gouvernement a annoncé l'élargissement de la vaccination contre la variole du singe, vendredi 8 juillet, aux travailleuses du sexe, aux HSH et aux personnes trans non engagés-es dans un couple sexuellement exclusif, ainsi qu'aux professionnels-les des lieux de consommation sexuelle. Si nous saluons la réaction du Ministère de la Santé et de la Prévention à travers cette prise de décision, nous déplorons le manque d'adaptation de l'Etat au contexte. Le manque de moyens humains et matériels de l'hôpital public et les départs en vacances rendent nécessaire de mobiliser les professionnels-les de santé libéraux pour endiguer cette épidémie.

**Campagne de vaccination « coup de poing » : l'heure est à l'urgence**

La réponse face à la propagation de l'épidémie doit être immédiate afin que les personnes éligibles et volontaires puissent bénéficier d'un schéma vaccinal complet avant la fin de l'été.

**Nous réclamons donc le déploiement dès aujourd'hui par l'Etat d'une campagne de vaccination "coup de poing", qui s'étalera sur les deux semaines à venir. Cette campagne devra s'appuyer sur les professionnels-les de santé libéraux volontaires et en particulier sur celles et ceux implantés-es sur les lieux de villégiature et dans les territoires ruraux.** Nous demandons ainsi que les doses soient mises à disposition dans les pharmacies de ville et que les médecins libéraux volontaires puissent être des piliers de cette campagne de vaccination.

La mobilisation des professionnels-les de santé libéraux permettra ainsi aux structures du service public de mieux prendre en charge les publics les plus précaires et les plus éloignés du soin, notamment les personnes étrangères sans carte vitale, ainsi que de mieux répondre aux besoins des personnes malades.

Nous savons que ces professionnels-les de santé sont en tension depuis la crise COVID, mais ils-elles représentent aujourd'hui la population la plus capable de soutenir cette campagne.

D'autant plus que la crise sanitaire a confirmé la capacité d'organisation ainsi que le dévouement dont ils-elles sont capables de faire preuve. **L'heure est au réalisme et à l'urgence.**

### **AIDES se mobilise :**

- AIDES est en lien étroit et régulier avec les autorités sanitaires et d'autres acteurs-rices communautaires ;
- AIDES maintient une vigilance continue sur l'évolution de la variole du singe en France afin de pouvoir transmettre en priorité aux publics les plus exposés les informations nécessaires pour réduire les risques de propagation du virus et favoriser la santé de chacun-e. Ces informations sont transmises :
  - Par nos militants-es lors de leurs actions ;
  - Sur nos réseaux sociaux avec une information mise à jour en temps réel;
  - Sur l'application Telegram (création d'un groupe d'auto-support entre personnes concernées ainsi que d'une chaîne d'infos).
- AIDES reste très attentive aux besoins des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et aux risques de formes graves pour les personnes immunodéprimées (PVVIH non traitées, avec sida actuel ou récent). AIDES suit et défend les mesures de protection évolutives, en lien avec les recherches, les soignants-es et les pouvoirs publics ;
- AIDES participe à l'offre de vaccination dans ses centres de santé sexuelle communautaires.

### **À propos de AIDES**

Créée en 1984, AIDES est la première association de lutte contre le sida et les hépatites en France et en Europe. Elle est reconnue d'utilité publique et labellisée "Don en confiance" par le Comité de la Charte. AIDES agit depuis plus de 35 ans avec et auprès des populations les plus vulnérables au VIH/sida et aux hépatites pour réduire les nouvelles contaminations et accompagner les personnes touchées vers le soin et dans la défense de leurs droits. Plus globalement, l'association joue un rôle majeur dans l'amélioration de la prise en compte des malades dans le système de santé en France, l'évolution des droits des personnes vulnérables et la lutte contre les discriminations.

**Ses principes : respect, indépendance, confidentialité et non-jugement.**

Suivez nous sur :



[aides.org](https://aides.org)

### **Contacts presse**

**Margot Cherrid**

[mcherrid@aides.org](mailto:mcherrid@aides.org) - 06 10 41 23 86

**Valentine Herson-Macarel**

[vhersonmacarel@aides.org](mailto:vhersonmacarel@aides.org)